

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE SEIZE NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 10 novembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante de Yvon BERHAULT, absent*), Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Catherine DREZET,
- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Serge GUINARD donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Alain GENCE donne pouvoir à Benjamin GUILLERME-JUBIN,
- Nadine L'ÉCHALARD donne pouvoir à Claudine MOISAN,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Sylvain BERNU, Carole BERECHÉL, Jean-François CORDON, Céline FORTIN, Josianne JEGU, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Christelle LEVY, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Cécile EON

Délibération n°2021-183

Membres en exercice : 69 Présents : 49

Absents : 20

Pouvoirs : 10

FINANCES TARIFS 2022 - PRESTATIONS DIVERSES

Les tarifs des prestations diverses concernant les thématiques suivantes :

- Les locations de matériel,
- Les prestations des services techniques,
- Les prestations du bureau d'étude,
- Les prestations agents,
- Les locations de salles,
- Les prestations de la ludothèque.

Pour 2022, afin de correspondre à l'inflation constatée en 2021, il est proposé de revaloriser ces tarifs de + 2 %, à l'exception des prestations du bureau d'étude (pas de revalorisation) et des tarifs de la ludothèque (au regard des montants, une revalorisation aurait impliqué des centimes. Une revalorisation sera proposée pour 2023).

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les tarifs ci-après, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en recouvrement les sommes correspondant à ces tarifs,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le 24 NOV. 2021
Affiché le 24 NOV. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

24 NOV. 2021

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-président,

Philippe HERCOUET



TARIFS APPLICABLES DES LE 1^{er} JANVIER 2022

LOCATION DE MATERIEL (PODIUM & GRADINS)

NATURE DES TARIFS	TARIFS
*Podium mobile Collectivités et Associations non-communautaires par 24 h	233,78
*La barrière de protection	1,52

PRESTATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

NATURE DES TARIFS	TARIFS
Tarifs location horaire matériel (non compris le chauffeur)	
Tracto-pelle	50,52 €
Camion	60,36 €
Balayeuse (y compris retraitement des déchets)	91,80 €
Nacelle	45,90 €
Détagueuse (hydrogommeuse)	28,87 €
Minipelle	45,90 €
Chariot élévateur de chantier	45,90 €
Tarifs matériels et prestations diverse	
Pose de buses diam 300 lors de curage VC – le ml	22,34 €
Forfait pour branchement standard eaux pluviales type « habitation » / forfait pour 1 regard 40 cm x 40 cm / canalisation diam 200 mm maximum / longueur du branchement 3 ml maximum	1 310,02 €
Branchement eaux pluviales autres que situation standard type « habitation »	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Fourniture et pose de réglette de jalonnement – l'unité	127,50 €
Interventions réalisées par entreprise sur demande et à destination de tiers sur le domaine public	Facturation sur devis x coefficient de prestation
Coefficient de fourniture	1,15
Coefficient de prestation	1,10

MAITRISE D'ŒUVRE BUREAU D'ETUDES

NATURE DES TARIFS	TAUX de Rémunération
SEUILS DES REALISATIONS (H.T.)	
Jusqu'à 75 000 € inclus	7,13%
de 75 000 € à 90 000 € inclus	7,11%
de 90 000 € à 105 000 € inclus	7,08%
de 105 000 € à 120 000 € inclus	6,95%
de 120 000 € à 140 000 € inclus	6,86%
de 140 000 € à 180 000 € inclus	6,77%
de 180 000 € à 230 000 € inclus	6,48%
de 230 000 € à 300 000 € inclus	6,28%
de 300 000 € à 400 000 € inclus	6,13%
de 400 000 € à 500 000 € inclus	6,03%
de 500 000 € à 600 000 € inclus	5,97%
Au-delà de 600 000 €	5,88%
COEFFICIENT MULTIPLICATEUR APPLIQUE AU TAUX DE RENUMERATION	
* Etudes préliminaires ou études diagnostic	0,05
* Etudes d'avant-projet	0,30
* Etudes de projet	0,30
* Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux	0,15
* Etudes d'exécution	0,20
Ou leur visa lorsqu'elles sont faites par l'entreprise	0,10
* Direction de l'exécution du ou des contrats	0,35
* Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement	0,05

TARIFS PRESTATION AGENTS

L'heure de main d'œuvre	TARIFS
Prestations des agents d'entretien (facturation des heures de ménage)	24,31 €
Prestations des agents des services techniques (dont refacturation et valorisation des travaux faits en régie par le Centre Technique)	38,03 €
Animateur Nota : l'heure de main d'œuvre est net de TVA; il convient de rajouter la TVA pour les budgets assujettis à la TVA.	27,54 €

TARIFS SALLES ESPACE LAMBALLE TERRE & MER

ESPACE LAMBALLE TERRE & MER		Tarifs			
		Journée (8h30/17h30)		Demi-journée ou soir après 17h30	
Salles-Lamballe	Places	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
salle des Conseils	100	333 €	429 €	222 €	285 €
salle AUBERE	30	78 €	100 €	45 €	58 €
salle BAI	10	56 €	72 €	34 €	42 €
mezzanine ALEZAN		34 €	42 €	34 €	42 €
préparation café (sans service)		56 €	72 €	56 €	72 €

AUTRES SITES		Tarifs			
		Journée (8h30/17h30)		Demi-journée ou soir après 17h30	
Salles	Places	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
Manoir du Lou-Dolo					
salle Claude LOMINE	55	183 €	236 €	122 €	157 €
Moncontour					
salle de réunion	15	50 €	64 €	33 €	43 €
Saint-Alban					
grande salle	100	333 €	429 €	222 €	285 €

TARIFS DES LUDOTHEQUES inchangés

Tarifs annuels pour les particuliers	
Abonnement annuel de date à date résidents de LAMBALLE TERRE & MER	
Par famille	20,50 €
Par famille bénéficiaire des minima sociaux	Gratuit sur justificatif (<i>Attestation RSA...</i>)
Assistants maternels et intervenants à domicile	18,50 €
Abonnement découverte sur 3 mois	
Valable 1 fois	
Par famille	5,00 €
Pénalités	
Pièces manquantes	1€ par pièce
Retard	1€ par semaine
Emprunt de grands jeux - réservé aux abonnés	
Caution	200 €

Tarifs annuels pour les collectivités ou associations	
Abonnement annuel de date à date collectivités ou associations de Lamballe Terre & Mer	
Adhésion collectivités, associations	25,50 €
Forfait par service emprunteur de la collectivité	5,00 €
Adhésion associations	25,50 €
Formule prêt ponctuel pour animation spécifique	
Par structure emprunteuse	8 €
Pénalités	
Pièces manquantes	1€ par pièce
Retard	3€ par semaine
Emprunt de grands jeux - réservé aux abonnés	
Caution	200 €